



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Affaire suivie par
michael.gamarde@moselle.gouv.fr
03 87 34 34 31

Metz, le 22 février 2017

Monsieur le Maire
38 Place de l'Église
57119 FLEISHEIM

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant des travaux sur cours d'eau

Réf : MG/CB

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux sur cours d'eau sur la commune de FLEISHEIM**

Ce dossier a été déposé par : M. RAPP Bernard
9 Chemin du Brunenthal
57370 Phaslbourg

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2017-00070** en date du 22 février 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,
PI, la chargée de mission Police de l'eau


Chantal BICKLER
Valérie ANTOINE-POTIER

